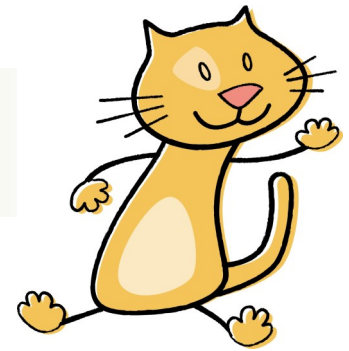




LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2007-2008

DANS CE NUMÉRO :

- TED, une nouvelle réalité !
- À l'agenda..
- Publication
- Chronique cinéma
- L'Intermède
- Saviez-vous que...
- Journée annuelle de la Fédération
- Des actions à venir... EHDAA
- Guide des stratégies psychoéducatives
- La maternelle, à 4 ans ou 5 ans ?

Le conseil d'administration de l'organisme Autisme et TED du centre du Québec a subi quelques modifications, mais avant de vous dévoiler la nouvelle équipe d'administrateurs, nous désirions remercier mesdames Diane Allard et Lorraine Houle de leur implication au sein du conseil d'administration et leur souhaitons la meilleure des chances dans leurs nouveaux projets.

Nous ne pouvons passer sous silence l'arrivée de deux nouveaux administrateurs., M. Dany Bédard et Mme Mélissa Toupin, tous deux parents membres de l'Association.

Le conseil d'administration 2007-2008 est donc :

- Mme Danielle Viens (parent), présidente
- M. Dany Bédard (parent), vice-président
- M. François L'Étoile (parent), secrétaire
- Mme Mélissa Toupin, (parent), trésorière
- M. Réal Beaulieu (parent), administrateur
- M. Alexandre Brochu (TED), administrateur
- M. Line Pratte (parent), administratrice



www.ted-qc.com



UN TOUT NOUVEAU SITE WEB POUR ATEDCQ

Grâce au bon travail d'un jeune étudiant, M. Michel Lemay, l'Association peut maintenant compter sur un outil de travail et de développement supplémentaire. En effet, depuis quelques jours déjà l'Association a lancé son tout nouveau site Web.

Accessible à tous, le site permettra aux membres et aux personnes intéressées d'y découvrir et d'y trouver différents informations, dont le calendrier des ateliers/conférences, des liens utiles, une liste des divers livres et revues disponibles à l'Association. Il sera même possible d'y renouveler sa carte de membre !



TED, UNE NOUVELLE RÉALITÉ : DE LA RÉACTION À L'ACTION

(À l'intention des parents principalement)

Cet atelier, animé par Mme Brigitte Harrisson, sera présenté le samedi, 24 novembre 2007, à la Place communautaire Rita St-Pierre de Victoriaville (59, rue Monfette. Local 133).



L'atelier est d'une durée d'une journée; de 9 h à 16 h

Objectif de l'atelier :

L'objectif de ce nouvel atelier est d'outiller les parents afin qu'ils aient des moyens concrets pour faciliter les échanges, au quotidien, avec leur enfant présentant un trouble envahissant du développement.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS SANS TARDER POUR VOUS INSCRIRE (REPAS CHAUD INCLUS)

- Membres "famille" d'ATEDCQ : 30 \$ /personne (10 \$ supplémentaire pour le deuxième parent)
- Membres "professionnel et corporatif" d'ATEDCQ: 50 \$/personne
- Non membres "famille" : 50 \$ /personne (10 \$ supplémentaire pour le deuxième parent)
- Non membres "professionnel et corporatif": 75 \$/personne

CO-VOITURAGE POSSIBLE À PARTIR DE DRUMMONDVILLE, LAISSEZ-NOUS SAVOIR VOTRE INTÉRÊT !

N'oubliez pas qu'il est toujours possible de bénéficier (pour les membres d'ATEDCQ) du "Soutien à la formation aux parents".

C'est avec grand plaisir que nous vous rappelons que la Fédération dispose encore cette année d'une somme d'argent pour permettre aux parents de toutes les régions du Québec de participer à des sessions d'information ou de formation, à des colloques ou des congrès de leur choix. C'est ainsi qu'Autisme et TED Centre du Québec bénéficie d'une somme 1000 \$.

- *L'argent doit être dépensé exclusivement pour les parents.*
- *Les remboursements seront faits sur présentation des reçus et sont prévus pour l'inscription et le déplacement (seulement les coûts réels de l'essence).*
- *Tout comme l'an dernier vous pouvez utiliser ce montant pour participer aux conférences qu'Autisme et TED Centre du Québec organise.*

C'est ainsi que les premiers arrivés seront les premiers remboursés, puisque que nous avons un budget maximum de 1000 \$. Il est donc important de nous retourner le tout le plus rapidement possible, soit avant le 7 janvier 2008 ! Vous aurez un questionnaire de participation à compléter.

À L'AGENDA... CONFÉRENCE D'ATEDCQ



- *En deux parties, l'intégration sensorielle et l'impact de ces difficultés sur le comportement chez les enfants ayant un diagnostic TED avec Mme Caroline Hui, ergothérapeute*



Objectifs :

1. Permettre aux parents et aux professionnels de mieux comprendre le processus d'intégration sensorielle et l'impact sur le comportement ;
2. Les parents partiront avec quelques stratégies pour prévenir les crises et les colères de leur enfant ;
3. Apprendre l'importance d'une diète sensorielle et comment l'utiliser pour rendre leur enfant plus disponible.

1ère partie

Date : samedi, 9 février 2008

Lieu : à Drummondville (salle à déterminer)

Durée : 3 heures (9 h à midi)

Coût d'inscription : à déterminer

2e partie

Date : samedi, 15 mars 2008

Lieu : à Victoriaville (salle à déterminer)

Durée : 3 heures (9 h à midi)

Coût d'inscription : à déterminer

Plus de détails vous seront acheminés au courant des prochaines semaines !

RAPPEL AUX GENS INSCRITS...



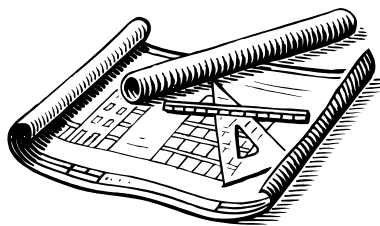
CONFÉRENCE "GESTION DE L'ANXIÉTÉ"

Avec le Dre Marie-Hélène Prud'homme, D.P.S., Psychologue, de la Clinique de Consultation, d'Intervention et Formation en Autisme (CCIFA)

SAMEDI 29 septembre 2007 (9h à 12h)

Centre communautaire St-Pierre, (575, rue St-Alfred, Drummondville)

L'INTERMÈDE...



Depuis quelques mois, la Maison Marie Rivier de Drummondville et Autisme et TED Centre du Québec (ATEDCQ) travaillent à la mise sur pied d'un projet de répit parental pour parents d'adolescents ayant un trouble envahissant du développement



L'Intermède est inspiré d'un projet similaire réalisé dans la région de Lanaudière, soit "La Barack" des Répits de Gaby.

Ce projet-pilote, sous la forme de répit parental, permettra d'offrir un temps de pause aux familles en proposant un endroit stimulant et sécuritaire pour leur enfant ayant un trouble envahissant du développement (TED).



La Maison Marie Rivier dispose de locaux et propose actuellement des journées de répit parental aux familles qui ont un ou des enfants vivant avec une déficience intellectuelle. En utilisant les lieux et l'expertise que la Maison a acquise depuis plusieurs années, de concert avec Autisme et TED Centre du Québec, et supporter par l'équipe TED du Centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre du Québec et le CSSS Drummond, les deux organismes comptent proposer des activités encadrées et éducatives afin qu'ils se créent (les participants) un réseau social, que nous savons actuellement inexistant en grande majorité pour ces jeunes vivant avec cette problématique.

Afin que le projet puisse se concrétiser, un financement adéquat sera nécessaire. Des réponses devraient incessamment être reçues de la part des différents bailleurs de fonds sollicités pour la réussite de ce magnifique projet.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les autistes bâillent moins

Lorsque vous voyez quelqu'un bâiller, cela vous donne envie de bâiller? C'est normal. Mais pas pour les autistes.

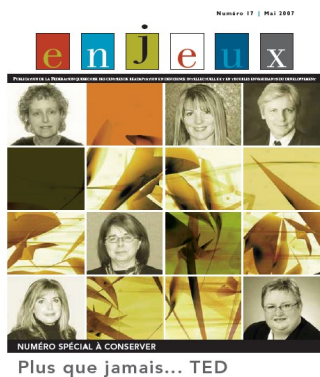
Ouvrant une piste inattendue sur la compréhension de ce mal, des chercheurs britanniques ont en effet constaté que, chez les enfants autistes, le bâillement n'est pas « contagieux ».

Après réflexion, cela semble logique, quand on sait que la base même de l'autisme, c'est l'absence d'empathie —cette capacité à ressentir ce que ressent notre vis-à-vis. Or, derrière le fait de bâiller quand on voit quelqu'un bâiller, il y a de toute évidence une forme d'empathie, primitive certes —ce n'est pas avec ça que vous allez reconforter un vis-à-vis déprimé!— mais de l'empathie tout de même. Une chose dont les autistes sont manifestement incapables.



PUBLICATION

Un numéro spécial. Tout sur les TED



«**Plus que jamais... TED**», ce numéro d'**ENJEUX** présente un portrait complet des conférences et des 34 ateliers qui se sont tenus lors du colloque des 25 et 26 octobre 2006 à Boucherville. Plus de **80 pages** de contenus riches en informations présentés par les spécialistes en TED des CRDITED mais aussi de divers horizons.

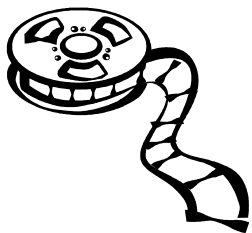
Faites le tour des 34 ateliers touchant l'ensemble des aspects liés au TED. Qu'il s'agisse des caractéristiques des TED, en passant par la présentation d'outils standardisés aidant à l'intervention; du modèle intégré SCERTS; du protocole diagnostic chez l'enfant; de la préparation pour l'entrée à la maternelle; du profil alimentaire des enfants TED; des modèles d'organisation de services; des compétences parentales; de l'évaluation cognitive des pistes d'intervention en TGC ou du programme développé pour les 6 à 18 ans, etc.

Découvrez les textes des : Julie McIntyre, orthophoniste ; Claude Braun du Centre de recherche en neurosciences cognitives de l'UQAM; Robert Pauzé, psychologue; Germain Couture, agent de recherche; Guy Sabourin directeur du CEMTCG; Geneviève Nadon, ergothérapeute; Céline Mercier, directrice des technologies de l'information et de la recherche; Georges Huard, autiste; Carmen Côté, sexologue; Dr Jacques Carrière, psychiatre; Isabelle Soulières neuropsychologue à la clinique spécialisée en TED à l'Hôpital Rivière-des-Prairies, et beaucoup d'autres.

Pour info et commander : Lise St-Pierre ☐ (514) 525-2734 poste 226

CHRONIQUE CINÉMA : Ben X, du Belge Nic Balthazar, ovationné en compétition

En août dernier, les spectateurs étaient clairsemés à l'Impérial pour la projection de *Ben X*, du Belge Nic Balthazar, n'ont pas regretté leur coup. Rarement long métrage (le premier du cinéaste) aura été aussi ovationné en compétition que celui-ci. Et ce, avec raison.



Le film aborde les phénomènes du harcèlement moral et de l'autisme. Le jeune héros, Ben, autiste réfugié dans un mode virtuel, est la victime des écoliers déchaînés et cruels. Greg Timmermans incarne avec brio cet ado troublé au regard de feu. Puissant dans son rythme et sa démonstration, habile dans son mariage de scènes filmées et de jeux virtuels, coiffé d'un dénouement inattendu, *Ben X*, constitue jusqu'ici le meilleur morceau de la compétition. Des distributeurs québécois songent à l'acheter. On les y encourage!

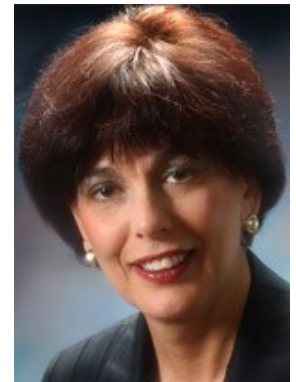
Animateur, critique de cinéma à Studio Brussel, au départ jeune acteur, Nic Balthazar s'est fait offrir d'écrire un livre pour les jeunes qui ne lisent pas et a choisi d'adapter un fait divers. «Un adolescent autiste venait de se jeter en bas de la tour du château médiéval de la ville de Gand, après avoir été follement harcelé à l'école. Sa mère affirmait que rien ne pourrait jamais la consoler», explique-t-il. Nic Balthazar a écrit son roman en changeant le dénouement, accordant beaucoup d'importance aux jeux vidéo, vrais refuges de l'adolescent harcelé. Il en a tiré ensuite une pièce de théâtre. Le livre est devenu un outil pédagogique. La pièce a fait salle comble durant 250 représentations.

Bon cinéma !

DES ACTIONS À VENIR CONCERNANT LE DOSSIER DES EHDA

L'intégration des élèves en difficulté dans les classes régulières et le type de soutien qui leur est apporté posent problème, reconnaît la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne. Elle s'attelle à la tâche et compte présenter des pistes d'action avant les Fêtes.

C'est néanmoins avec prudence que Mme Courchesne entend s'attaquer le problème des élèves en difficulté d'apprentissage, à propos duquel les syndicats d'enseignants réclament des correctifs depuis belle lurette. «Ce qui est frustrant dans ce dossier, c'est qu'il faut beaucoup fonctionner par projet-pilote. On ne peut arriver et tout changer. Un bulletin, on peut. C'est extrêmement délicat. D'ici Noël, on peut s'attendre à pouvoir mettre le doigt sur ce qui ne fonctionne pas et comment on peut l'améliorer», fait valoir la ministre Courchesne, qui était de passage vendredi dernier au Devoir dans le cadre d'une rencontre éditoriale.



Mme Michelle Courchesne

Au cours des derniers mois, la ministre a multiplié les rencontres avec des intervenants du «terrain» pour cerner les difficultés vécues par les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage. La liste est longue: des représentants du milieu de la santé (pédopsychiatres en tête), des orthopédagogues, des psychologues et, bien sûr, des enseignants. Elle cherche à se faire une idée en mettant de côté les différentes écoles de pensée, telles celles de l'intégration à tout prix dans des classes régulières ou encore du cloisonnement dans des classes spécialisées.



Les commissions scolaires achèvent l'embauche de quelque 1800 spécialistes pour venir en aide aux élèves en difficulté, résultat du dernier cycle de négociations avec les enseignants. «On met beaucoup de sous, mais je crois que nous arrivons au point où ce n'est plus une question d'argent. Bien sûr, il faut embaucher les orthopédagogues et les ressources spécialisées, c'est incontournable. C'est terrible qu'on ait coupé cela dans nos écoles, avec le déficit zéro. Mais il faut aussi regarder cette situation de très près pour s'assurer que nous travaillons de la bonne façon», poursuit la ministre, qui avoue que la tâche est si colossale qu'elle pourrait s'y consacrer à plein temps.

Mme Courchesne souligne qu'elle a introduit récemment dans la réglementation l'obligation d'établir un plan d'intervention pour tous les élèves en difficulté, alors qu'auparavant des écoles cessaient de dresser de tels plans lorsque les ressources venaient à manquer. «Cela ne doit pas se faire à la suite d'une décision d'ordre budgétaire», souligne la ministre de l'Éducation.



Guide des stratégies psychoéducatives à l'intention des parents et des professionnels

Des psychoéducatrices du CHU Sainte-Justine proposent un livre ayant pour but de fournir aux parents et aux professionnels engagés auprès de l'enfant qui présente un trouble envahissant du développement des moyens d'intervention à mettre en place au moment des activités quotidiennes de l'enfant (routine de vie, jeux, collations, activités diverses) et dans l'ensemble des milieux d'accueil (maison, garderie, école ...)

LA MATERNELLE, À 4 ANS OU À 5 ANS ? ...EN QUESTIONS

À quel âge un enfant handicapé peut-il entrer à l'école et à quel âge doit-il la quitter ? Un enfant handicapé peut débiter l'école à l'âge de 4 ans et peut la quitter à l'âge de 21 ans. Cependant, la période de fréquentation obligatoire de l'école est de 6 à 16 ans.

Est-ce que tous les enfants peuvent fréquenter la maternelle dès l'âge de 4 ans ? Non. Seuls les enfants handicapés ou ceux provenant d'un milieu économiquement faible, qui ont atteint l'âge de 4 ans avant le 1er octobre de l'année scolaire en cours, sont admis à l'éducation préscolaire. Les services éducatifs sont habituellement dispensés en demi-journée.

Un enfant handicapé doit-il obligatoirement fréquenter la maternelle dès l'âge de 4 ans ? Non, ce n'est pas obligatoire, c'est une décision qui appartient aux parents. Par ailleurs, si ceux-ci le souhaitent, la commission scolaire doit admettre l'enfant. S'il n'y a pas de classe de maternelle pour les enfants âgés de 4 ans à l'école du quartier, la commission scolaire offrira la fréquentation d'une autre école.



Est-ce que mon enfant âgé de 4 ou 5 ans pourra bénéficier du service de transport scolaire s'il va à la maternelle ? Oui. La commission scolaire assure le service de transport pour votre enfant. De plus, il est bon de savoir que la commission scolaire dispose d'un budget pour l'acquisition d'appareillages et d'accessoires nécessaires aux fins du transport quotidien d'un enfant handicapé. Dans le cas d'équipements dont le coût dépasse 1 000 \$, tels un lève-personne ou un siège d'auto spécialisé, la commission peut obtenir une allocation pour en faire l'acquisition en adressant une demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Mon enfant handicapé doit-il obligatoirement fréquenter la maternelle à l'âge de 5 ans ? Non. Encore ici, cette décision appartient aux parents. Il est même possible que les parents, après que leur enfant de 4 ans ait fréquenté la maternelle, décident en fonction de ses besoins de ne pas l'envoyer à la maternelle l'année suivante. Toutefois, s'ils désirent que leur enfant la fréquente, ce dernier doit avoir 5 ans au 1er octobre pour y être admis. Un minimum de 23 heures 30 minutes par semaine sont consacrées aux services éducatifs dispensés à la maternelle.

Qu'est-ce qu'un plan d'intervention en milieu scolaire et à quel moment peut-on le demander ? Un plan d'intervention est établi, dans une démarche de concertation, à partir de l'analyse des besoins et des capacités de l'enfant afin de déterminer les objectifs prioritaires et les moyens de les atteindre. Un enfant handicapé peut obtenir un plan d'intervention dès l'âge de 5 ans. Il faut en faire la demande au directeur de l'école. Il s'agit d'une obligation légale en vertu de l'article 96.14 de la Loi sur l'instruction publique. Cette dernière prévoit également la participation des parents à la démarche. La collaboration des parents est importante, car personne ne connaît mieux l'enfant qu'eux.

Si je juge que mon enfant de six ans n'est pas prêt à entrer en première année, puis-je demander qu'il fasse une autre année de maternelle ? Oui. Une demande de dérogation doit cependant être adressée au directeur de l'école. Cette demande doit être faite lors de l'évaluation des besoins de votre enfant pour la pro-chaine année scolaire qui a lieu au printemps (en mars, en avril ou en mai).

Mon enfant âgé de 4 ou 5 ans est-il admissible aux services de garde scolaires lorsqu'il fréquente la maternelle ? L'enfant âgé de 5 ans qui fréquente la maternelle est admissible au service de garde en milieu scolaire. Il doit être gardé, en sus de l'horaire scolaire, au moins 2 heures 30 minutes par jour, pour un minimum de trois jours par semaine. Pour un enfant de 4 ans, il faut s'informer auprès de la commission scolaire, car le service n'est pas offert partout où il y a des classes de maternelle pour les enfants de 4 ans.

La contribution maximale des parents est de 7 \$, mais ne couvre pas les besoins alimentaires de l'enfant. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport fournit une allocation supplémentaire permettant de soutenir le service de garde qui accueille un enfant handicapé. Le service de garde peut aussi être ouvert durant toute la journée, notamment pendant les journées pédagogiques, pendant la semaine de relâche et en cas de tempête.

AUTISME ET TED CENTRE DU QUÉBEC

Soutien, Représentation et Information dans votre région



ATEDCQ

450, rue Heriot
Drummondville, Québec
J2B 1B5

Téléphone : (819) 477-0881
Télécopie : (819) 477-2156
Courriel : atedcq@cgocable.ca

La mission d'ATEDCQ est de regrouper les personnes présentant un trouble envahissant du développement, leur famille et toutes personnes intéressées à la cause sur le territoire. Il vise aussi à promouvoir les services spécialisés et adaptés pour la personne et sa famille.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Présidente : *Danielle Viens (parent)*
Vice-président : *Dany Bédard (parent)*
Secrétaire : *François L'Étoile (parent)*
Trésorier : *Mélissa Toupin (parent)*
Administratrices : *Line Pratte (parent)*
Réal Beaulieu (parent)
Alexandre Brochu (TED)

LA PERMANENCE :

Danny Lauzière, coordonnateur

COPIES EXPRESS
IMPRESSIONS NUMÉRIQUES *plus*

 (819) 477-7000
 (819) 477-9080

INFOGRAPHIE

LAMINAGE

FINITION

PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC

IMPRESSIONS NUMÉRIQUES COULEUR

241, RUE LINDSAY, DRUMMONDVILLE

info@copies-express.ca

www.copies-express.ca